

Contrôle technique des Poids Lourds : le réseau DEKRA reste ouvert

À l'heure où le gouvernement a annoncé accorder une certaine indulgence concernant les délais de passage du contrôle technique pour les véhicules particuliers, DEKRA rappelle que pour les poids lourds ce délai de tolérance est fixé à 15 jours maximum.

« Les poids lourds, on le sait bien, sont un élément essentiel de la chaîne logistique surtout dans la période de crise sanitaire que nous traversons » rappelle **Karine Bonnet, Directrice Générale de DEKRA Automotive SAS** « mais pour autant, la sécurité de tous sur la route ne peut être mise entre parenthèse ».

Pour répondre à cet impératif, DEKRA assure un service pendant cette période d'épidémie de Covid-19 en maintenant ouvert entre 60 et 70 % de ses 150 centres spécialisés dans le contrôle technique poids lourd. La liste des centres ouverts, mise à jour quotidiennement, est disponible sur le site DEKRA (<https://www.dekra-pl.com/>) et afin d'éviter au maximum les contacts, la prise de rendez-vous ne se fait que par téléphone.

« Dans cette période difficile que nous traversons, le souci constant de DEKRA Automotive est d'être le plus possible présent là où c'est nécessaire pour les entreprises de la chaîne logistique de transport de marchandises ou de personnes tout en assurant la plus grande protection possible à nos collaborateurs » souligne encore Karine Bonnet.

Les mesures de protection sanitaires ont été renforcées. Tous les collaborateurs dans les centres de contrôle technique des poids lourds sont équipés. Les contrôleurs travaillant ont été sélectionnés sur la base du volontariat, les personnes âgées et/ou sensibles écartées.

A savoir que lors d'un contrôle technique d'un poids lourd, le contrôleur ne conduit pas le véhicule et a très peu de contact à l'intérieur du poids lourd. (Contrairement au contrôle technique des véhicules légers).

À propos de DEKRA :

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin sous le nom de Deutscher Kraftfahrzeug-Überwachungs-Verein e.V., DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. Filiale de DEKRA e.V., DEKRA SE gère les activités opérationnelles du groupe. En 2018, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,3 milliards d'euros. Le groupe emploie actuellement 46 000 personnes dans plus de 50 pays sur cinq continents. Ses experts qualifiés et indépendants proposent, pour améliorer la sécurité sur la route, au travail ou à la maison, des services couvrant aussi bien le contrôle technique de véhicules, l'expertise, la gestion et le règlement de sinistres, le contrôle industriel et de bâtiments, le conseil en sécurité, le contrôle et la certification de produits et de systèmes. La vision 2025 de DEKRA est d'être le partenaire global pour un monde plus sûr. (dekra.com / dekra-roadsafety.com)

À propos de DEKRA Automotive SAS :

Numéro 1 mondial avec 26 millions de contrôles techniques réalisés dans le monde, DEKRA Automotive SAS gère en France un large réseau d'affiliés et de centres en propre. Couvrant avec plus de 1700 établissements l'ensemble du territoire national pour des contrôles techniques VL (1565 centres) et PL (150 centres) garantissant aux usagers un contrôle technique impartial, répondant aux plus hauts standards de qualité.

DEKRA Automotive SAS gère 3 enseignes de contrôle technique automobile, DEKRA, NORISKO et AUTOCONTROL ainsi qu'une enseigne DEKRA pour le poids lourd et réalise près de 6.5 millions de contrôles par an. Acteur engagé au profit de la sécurité routière, DEKRA Automotive SAS poursuit en France la mission d'intérêt général portée depuis 1925 en Allemagne, par sa société mère, qui finance un pôle de recherche en prévention des accidents. Partenaire de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière depuis 2000, étendue en 2008 en signant la charte européenne, DEKRA Automotive SAS mène de nombreuses actions de sensibilisation et de prévention, dans ce cadre. (Sites dekra-norisko.fr / dekra-pl.com).